

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion aura lieu Mairie, le

samedi 21 mars 2026 à 11:00

L'ordre du jour sera le suivant :

- Installation du Conseil
- Lecture et remise de la Charte de l' élu local - Article L.2121-7 du CGCT
- Election du maire - Article L.2122-8 du CGCT
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Délégations des compétences du conseil au maire
- Fixation des indemnités des élus
- Composition des commissions communales
- Désignation d'un délégué au SIEM
- Désignation des délégués au CNAS
- Désignation d'un représentant et de son suppléant au syndicat AGEDI
- Désignation des délégués du syndicat scolaire SMS3C



Cédric PIENNE
MAIRE